



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2020 – 075	PLAN BLEU Campagne de dépistage généralisé de l'ensemble des résidents et du personnel de la Résidence DEBROU : Point d'étape numéro 2 du mardi 20 octobre 2020	20.10.2020

À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Madame, Monsieur,

Comme annoncé à travers les notes d'information n°2020-068, n°2020-069 et n°2020-074, un cas de *COVID-19* avait été détecté parmi les résidents de la Résidence DEBROU le mardi 13 octobre 2020. La résidente touchée est malheureusement décédée le vendredi 16 octobre 2020.

Dès la connaissance de ce premier cas avéré de coronavirus *COVID-19* parmi les résidents, des mesures préventives ont immédiatement été mises en place au sein de l'établissement, dont une opération de dépistage de grande ampleur à la *COVID-19*. Celle-ci a débuté le lundi 19 octobre 2020. Une équipe de cinq infirmier(e)s a été diligentée par le Laboratoire ABO+ de Joué-Lès-Tours. Cinq agents de la Résidence DEBROU sont venus en appui à cette équipe.

Vous trouverez ci-dessous un second point d'étape de cette campagne de dépistage à la date de ce jour, le mardi 20 octobre 2020 :

Au total, 231 résidents ont été testés sur 234 (2 refus et 1 hospitalisation). 14 résidents sont déclarés positifs à la *COVID-19*.

Pour ce qui concerne le personnel, 169 agents présents sur site ont été testés. À ce jour, il ne m'a pas été communiqué le retour de leurs tests. Les agents non présents et non encore testés ne reprendront leur poste qu'après avoir présenté un test négatif datant de 48H00 à 72H00 avant la reprise.

Les résultats partiels, à ce jour, à cette heure et par unité de vie, sont les suivants :

a) **Les Bleuets** - bâtiment A, RDC (A0) :

26 résidents testés, **9 résidents sont déclarés positifs à la *COVID-19*.**

L'unité de vie « Les Bleuets » a été immédiatement isolée.

Une « unité *COVID-19* » pouvant accueillir 15 lits a été créée au sein même de l'unité de vie « Les Bleuets » avec application stricte des modes opératoires internes *COVID-19*. Celle-ci est complètement distincte et autonome du reste de l'unité, permettant ainsi aux résidents confirmés négatifs de ne pas entrer en contact avec les résidents déclarés positifs à la *COVID-19*.

En outre, tous les résidents de l'unité de vie « Les Bleuets » font l'objet d'une surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7 jusqu'à la levée des différentes mesures d'isolement sur la base d'un avis médical (7 jours sans signes cliniques).

Les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

b) **Les Lys** – bâtiment A, 1^{er} étage (A1) :

45 résidents testés, **tous les résidents sont confirmés négatifs à la *COVID-19*.**

L'unité de vie « Les Lys » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire actuel, les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

c) **Les Cèllets** - bâtiment A, 2^{ème} étage (A2) :

46 résidents testés, **tous les résidents sont confirmés négatifs à la COVID-19.**

L'unité de vie « Les Cèllets » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire actuel, les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

d) **Les Amaryllis** - bâtiment B, RDC (B0) :

25 résidents testés, **tous les résidents sont confirmés négatifs à la COVID-19.**

L'unité de vie « Les Amaryllis » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire actuel, les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

e) **Les Iris** - bâtiment B, 1^{er} étage (B1) :

44 résidents testés ; **5 résidents sont déclarés positifs à la COVID-19.**

Les résidents de l'unité de vie « Les Iris » touchés par la COVID-19 ont été isolés avec application stricte des modes opératoires internes COVID-19. Ils font l'objet d'une surveillance médicale stricte 24H/24 et 7J/7 jusqu'à la levée de leur isolement sur la base d'un avis médical (7 jours sans signes cliniques).

Au vu du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Iris », les résidents confirmés négatifs y vivant sont invités à observer un confinement de précaution jusqu'à la levée des différentes mesures d'isolement sur la base d'un avis médical (7 jours sans signes cliniques).

Les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

f) **Les Dahlias** - bâtiment B, 2^{ème} étage (B2) :

45 résidents testés, **tous les résidents sont confirmés négatifs à la COVID-19.**

L'unité de vie « Les Dahlias » reste sous contrôle médical sans faire l'objet de mesures sanitaires supplémentaires.

Au regard du contexte sanitaire actuel, les visites des familles et des proches restent suspendues au minimum 7 jours, et jusqu'à publication d'une nouvelle note d'information.

Le bilan final de cette campagne de dépistage au sein de la Résidence DEBROU sera communiqué très certainement le mercredi 21 octobre 2020 dans la soirée, et au plus tard le vendredi 23 octobre 2020.

L'ensemble du personnel reste vigilant et se mobilise auprès des résidents.

Enfin, j'invite à nouveau les personnes ayant rendu visite aux résidents au cours des derniers jours, et les intervenants extérieurs qui sont venus dans l'établissement, à se faire tester dans le centre de dépistage de leur choix.

Je remercie encore les résidents et les personnels de la Résidence DEBROU, de cette mobilisation générale et de cette confiance sans faille.

Vous remerciant également vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Le Directeur

A.ESSALHI



Copie :

Monsieur AUGIS Frédéric, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours

Monsieur PAUMIER Jean-Gérard, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

Madame AUGIS Sylvianne, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU

Madame SALLY-SCANZI Myriam, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire

DESTINATAIRES : - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services - Chrono

MISE EN APPLICATION : Immédiate

Folio : 2